MOUDON

30 mai 2017

Assemblée générale annuelle de l'EMS «L'Oasis»

• L'association du centre intercommunal de santé L'Oasis (dénomination officielle) a tenu son assemblée générale annuelle le 30 mai dernier. La partie essentielle de cette réunion statutaire a été la présentation du rapport d'activité du directeur général de l'Oasis, Hervé Billaud.

Dans un premier temps, il a rendu un vibrant hommage au travail remarquable effectué par ses deux assistants de direction, Nathalie Bovey, garante de l'accompagnement et de soins infirmiers aux habitants de l'Oasis, et Denis Perche, manager de la partie hôtelière. On sent bien qu'on est là face à une équipe performante, expérimentée et liée par la volonté d'offrir à nos aînés le meilleur cadre de vie possible.

En évoquant l'exercice écoulé, Hervé Billaud a mis en exergue quelques réalisations qui contribuent à encore améliorer la qualité de vie des habitants de l'Oasis.

• Sur le plan informatique, la mise en place définitive d'un système de gestion personnalisé du dossier de chaque hôte permet désormais aux intervenants d'encore mieux répondre aux besoins spécifiques et individuels de chaque personne séjournant dans l'établissement.

• Le site internet de l'Oasis a également bénéficié d'un «lifting» et il se veut désormais encore plus convivial et informatif (http://www.ems-oasis.ch/).

• En collaboration avec des spécialistes, le concept «sécurité» de l'établissement a également été revu et amélioré (couverture danger incendie ou autres).

• Un audit de surveillance du système de qualité ISO (facultatif) a également été effectué, car il est important qu'en tout temps les exigences de cette qualification demeurent à jour et au plus haut niveau.

D'autre part, la formation continue des collaborateurs demeure une préoccupation essentielle de la direction. A cet effet, des cours spécifiques sont mis sur pied. A ce propos, l'Oasis est aussi une vraie entreprise formatrice, puisque 12 apprentis y sont actuellement en formation dans différents corps de métier. On le sait moins, mais l'entreprise est également un des gros employeurs de la région, puisqu'elle emploie 120 collaborateurs.

On peut aussi évoquer quelques projets sympathiques qui viennent animer le quotidien des résidents:

• Le 24 juin prochain ce sera la fête de l'été, avec un buffet hawaïen (chaud/froid), et les familles pourront également participer.

• Il a également été prévu d'emmener quelques habitants en vacances d'été à Charmey pour une petite semaine.

• Un espace exposition a été créé dans la passerelle couverte qui relie les deux bâtiments.

• Au-delà de ces nouveautés, l'espace «grillades» en plein air est opérationnel; avec l'automne on verra surement revenir la Semaine du goût; la traditionnelle fête de l'Avent marquera les préparatifs de Noël; et chaque jour de nombreuses animations sont proposées aux habitants.

Au niveau administratif, on doit également relever quelques communications quant aux affiliations à l'association:

• Depuis 2016, l'association a accueilli la commune de Rossenges qui sera désormais représentée par son nouveau délégué, le docteur Xavier Dégallier.

• La commune de Lucens, à la suite de l'incorporation des communes issues de la fusion intervenue, a également rejoint l'association le 1er janvier 2017. Elle est représentée par la députée Aliette Rey.

Sur le plan comptable, le résultat de l'exercice écoulé est aussi tout à fait satisfaisant, puisqu'il s'est soldé par un petit bénéfice de Fr. 422'000.–. Les comptes, dûment vérifiés, ont donc été approuvés par l'assemblée.

Pour terminer, le projet de construction d'une «Maison de la Santé à Moudon» a également été discuté. La situation actuelle est la suivante:

Le crédit d'étude de Fr. 200'000.– accordé en mai 2015 a servi à mener à bien les études nécessaires pour l'obtention d'un permis de construire.

• Aujourd'hui, le permis de construire est entré en force.

• Le financement est assuré à des conditions très intéressantes par un partenaire bancaire.

• Tous les locaux projetés ont trouvé preneurs.

Avec tous ces voyants au vert, on peut désormais passer à la phase de préparation de l'exécution. Dans ce contexte, la Direction de l'Oasis propose à l'assemblée générale d'accepter la demande d'un crédit de Fr. 320'000.– constituant la 2e tranche pour étude du projet d'exécution de la «Maison de la Santé à Moudon». Cette demande est acceptée par l'assemblée.

Le financement de ce crédit sera assuré par les fonds propres et les liquidités existantes de l'Association du centre intercommunal de santé L'Oasis (ACISO). Les montants investis seront reportés dans le crédit global de construction qui sera soumis à l'Assemblée générale avant la mise en chantier.

[Donaly]